

## Le Colombier encore et toujours



*Annabelle de Lapanouse, lors de l'ouverture du parc en 1999.*

LE PARC ANIMALIER du Colombier avait défrayé maintes fois la chronique avant son ouverture et force est de constater que la partie n'est pas encore gagnée pour Paul et Annabelle de Lapanouse.

En effet Semaine dernière le Tribunal Administratif de Toulouse annulé l'arrêté préfectoral du 10 juin 1999 portant autorisation d'ouverture d'un parc animalier.

La nouvelle a été perçue dans un premier temps comme une injonction de fermeture. Toutefois la lecture du jugement précise «l'exécution du présent jugement

d'annulation n'implique pas nécessairement la mise en demeure de la SARL Le Colombier de fermer ». Autrement dit les propriétaires devront régulariser la situation sans toutefois mettre la clef sous la porte.

Une fermeture qui se traduirait par des suppressions d'emplois et une saison 2002 compromise. Les propriétaires du château du Colombier ont été reçus à la préfecture en présence du maire de Salles la Source.

La situation qui semblait bloquée en début de semaine dernière devrait rapidement trouver son dénouement.



*Des animaux sauvages sujets à controverses.*